

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES ET À VOS DROITS

1. Qui utilise mes données et pourquoi ?

Au titre de leur mission d'intérêt public, les centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) assurent le suivi des personnes concernées par le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus. À ce titre, les CRCDC et les professionnels de santé concernés sont destinataires des comptes rendus de vos examens médicaux et de suivi. Un système d'information mis en œuvre par l'Institut national du cancer, intitulé «Collecteur national DOCCU», permet la mise à disposition de vos données auprès de ces derniers.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur ce système d'information, rendez-vous sur la page l.cancer.fr/DOCCU-RGPD

2. À qui mes données peuvent-elles être transmises ?

L'Institut national du cancer et Santé publique France sont destinataires de vos données à caractère personnel non directement identifiantes (vos données de santé notamment). Ces dernières alimentent la Plateforme de données en cancérologie de l'Institut, en vue de réutilisations ultérieures à des fins d'études dans le domaine de la cancérologie par l'Institut et/ou ses partenaires. Santé publique France réutilise ces données aux fins d'évaluation du dépistage. L'exercice de vos droits, notamment le droit d'opposition, n'aura pas de conséquence sur votre prise en charge médicale. Pour en savoir plus sur la Plateforme, les études menées et les modalités d'exercice de vos droits, rendez-vous sur la page l.cancer.fr/plateforme-donnees

3. Quels sont mes droits sur mes données ?

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès à vos données, d'un droit de rectification de ces dernières, d'un droit d'opposition à l'utilisation de vos données et d'un droit à la limitation de leur utilisation que vous pouvez exercer auprès du professionnel de santé qui réalise le prélèvement ou en écrivant au CRCDC de votre région ou auprès de l'Institut national du cancer. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et l'exercice de votre droit d'opposition, vous pouvez scanner ce QR code, consulter la page l.cancer.fr/DOCCU-RGPD ou demander des informations au CRCDC de votre région.

